



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ligne Gisors Paris

Question écrite n° 92526

Texte de la question

M. Franck Gilard attire l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur le fait que les usagers de la ligne Gisors-Paris nous alertent très régulièrement de la perte de qualité constante du service rendu aux usagers et des graves dysfonctionnements qui ont lieu sur ce réseau SNCF. Il semble que la situation se soit encore aggravée depuis quelques semaines. En conséquence, il souhaiterait savoir quelles sont les intentions du Gouvernement pour favoriser un service de bien meilleure qualité sur cette ligne.

Texte de la réponse

Le taux d'irrégularité constaté sur la ligne Paris - Saint-Lazare-Gisors ces dernières années se démarque des résultats de l'ensemble des relations de la région SNCF de Paris - Saint-Lazare. La cause principale de la fragilisation de l'exploitation, sur cette ligne, était d'origine structurelle. La nature même du réseau provoquait, en effet, un engorgement des circulations ferroviaires dans la zone d'Argenteuil et le moindre incident avait des répercussions immédiates sur la régularité. Afin d'y remédier, d'importants travaux de régénération et d'infrastructure ont été engagés par Réseau ferré de France et le syndicat des transports d'Île-de-France. Ils ont abouti au doublement du réseau sur la zone critique durant l'été 2006. La mise en service des infrastructures évoquées ci-dessus a permis, par ailleurs, de redéfinir les dessertes de l'ensemble des lignes du secteur. La nouvelle desserte, mise en service le 10 décembre 2006, est basée sur une meilleure organisation des circulations, permettant une meilleure fluidité. Parallèlement, la SNCF engage un programme de modernisation du matériel roulant qui aboutira, à la mi 2007, à la rénovation de l'ensemble des voitures circulant sur ces lignes. À cette même échéance, débutera la mise en service des nouvelles locomotives Transilien sur la région SNCF de Paris - Saint-Lazare. Il est ainsi prévu, en deux ans, le remplacement des deux tiers des engins circulant sur les lignes de Paris à Gisors. Ces mesures sont de nature à remédier de façon significative aux difficultés constatées par les voyageurs.

Données clés

Auteur : [M. Franck Gilard](#)

Circonscription : Eure (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92526

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : transports, équipement, tourisme et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 avril 2006, page 4142

Réponse publiée le : 27 février 2007, page 2256